



RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL DE L'IMMUNISATION (CCNI) DU 9 JUIN 2023

Directives provisoires sur l'utilisation de
vaccins bivalents contre la COVID-19
contenant Omicron dans le cadre d'une série
primaire



PROMOUVOIR ET PROTÉGER LA SANTÉ DES CANADIENS GRÂCE AU LEADERSHIP, AUX PARTENARIATS, À L'INNOVATION ET AUX INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE.

— Agence de la santé publique du Canada

Also available in English under the title:

Summary of National Advisory Committee on Immunization (NACI) statement of June 9, 2023: Interim guidance on the use of bivalent Omicron-containing COVID-19 vaccines for primary series

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Agence de la santé publique du Canada

Indice de l'adresse 0900C2

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Tél. : 613-957-2991

Sans frais : 1-866-225-0709

Télééc. : 613-941-5366

ATS : 1-800-465-7735

Courriel : publications-publications@hc-sc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé, 2023

Date de publication : juin 2023

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Cat. : HP5-158/2-2023F-PDF

ISBN : 978-0-660-48933-9

Pub. : 230095

APERÇU

- Le 9 juin 2023, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a publié des directives provisoires élaborées par le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) sur l'utilisation de vaccins bivalents contre la COVID-19 contenant Omicron dans le cadre d'une série primaire. Ces directives sont fondées sur les données probantes actuelles, les principes en vaccinologie et les opinions d'experts du CCNI.
- **Le CCNI recommande désormais ce qui suit :**
 - **Lorsque les vaccins à ARNm contre la COVID-19 sont administrés dans le cadre d'une série primaire, les vaccins bivalents contenant Omicron peuvent être administrés aux personnes de six mois et plus.**
- Pour de plus amples renseignements sur les doses et les produits vaccinaux recommandés en fonction du groupe d'âge, voir la [Déclaration du CCNI : Directives provisoires sur l'utilisation des vaccins bivalents contre la COVID-19 contenant Omicron dans le cadre d'une série primaire](#).
- Les personnes qui n'ont pas reçu les doses précédemment recommandées, notamment un vaccin de la série primaire ou une dose de rappel à l'automne 2022, sont invitées à les recevoir maintenant. Pour de plus amples renseignements, voir les [Directives sur les doses de rappel du vaccin contre la COVID-19 : Premières considérations pour 2023](#).

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

- Au cours des prochaines mois, la plupart des vaccins à ARNm monovalents originaux (qui ne contiennent pas le variant Omicron) contre la COVID-19 ne seront plus disponibles au Canada. C'est pourquoi l'ASPC a demandé au CCNI d'envisager l'utilisation hors indication des vaccins à ARNm bivalents contre la COVID-19 contenant Omicron dans le cadre d'une série primaire.
- Les vaccins à ARNm bivalents contre la COVID-19 contenant Omicron ne sont actuellement autorisés qu'à titre de doses de rappel pour les personnes de cinq ans et plus. Ces vaccins ont été les produits vaccinaux de choix pour les doses de rappel depuis octobre 2022.
- Le CCNI a examiné les données probantes disponibles sur les vaccins à ARNm bivalents contre la COVID-19 contenant Omicron utilisés dans le cadre d'une série primaire, et a colligé des données probantes en situation réelle sur l'efficacité réelle et l'innocuité de ces vaccins comme doses de rappel.
- Santé Canada examine actuellement les présentations des fabricants sur l'utilisation des vaccins à ARNm bivalents contre la COVID-19 contenant Omicron dans le cadre d'une première série.

- Le CCNI a formulé des recommandations hors indication provisoires sur les vaccins à ARNm bivalents contre la COVID-19 contenant Omicron qui sont actuellement disponibles. Au fur et à mesure que les dossiers de réglementation seront soumis et examinés par Santé Canada au cours des prochains mois, les calendriers de vaccination ou les dosages seront possiblement modifiés pour certains groupes d'âge.
- Le CCNI continue de suivre de près l'activité de la COVID-19 au Canada et les données probantes émergentes sur les vaccins contre la COVID-19, et mettra à jour ses recommandations si nécessaire.

Pour la déclaration complète, y compris les preuves probantes et la justification à l'appui, voir la [Déclaration du CCNI : Directives provisoires sur l'utilisation de vaccins bivalents contre la COVID-19 contenant Omicron dans le cadre d'une série primaire.](#)

Pour de plus amples renseignements sur les recommandations du CCNI concernant l'utilisation des vaccins contre la COVID-19, voir le [chapitre sur le vaccin contre la COVID-19](#) du [Guide canadien d'immunisation](#) (GCI), ainsi que les déclarations supplémentaires sur la [page Web du CCNI](#).

CITATIONS

« Le Canada a connu du succès avec les vaccins bivalents contre la COVID-19 lorsqu'ils ont été utilisés comme doses de rappel. Le CCNI recommande désormais de faire la transition vers les vaccins bivalents contre la COVID-19 dans le cadre d'une série primaire pour toutes les personnes qui n'ont pas encore reçu leur première dose de vaccin contre la COVID-19. Au cours de l'été, il pourrait y avoir d'autres changements dans les produits vaccinaux contre la COVID-19 qui sont disponibles au Canada, car la science et les technologies évoluent pour offrir la meilleure protection possible ».

- D^{re} Shelley Deeks, présidente du CCNI

« J'accueille favorablement la recommandation provisoire du CCNI sur l'utilisation de vaccins bivalents contre la COVID-19 pour les personnes qui n'ont pas encore été vaccinées contre le SRAS-CoV-2. Cette recommandation reflète des données probantes en situation réelle de plus en plus nombreuses sur l'efficacité réelle et l'innocuité des vaccins bivalents, tout en soulignant l'importance continue de recevoir une première série de vaccins contre la COVID-19. Le SRAS-CoV-2 circule toujours partout au Canada et à l'échelle internationale, et la vaccination demeure l'un des meilleurs moyens de se protéger contre les issues sévères de la COVID-19 ».

- D^{re} Theresa Tam, administratrice en chef de la santé publique